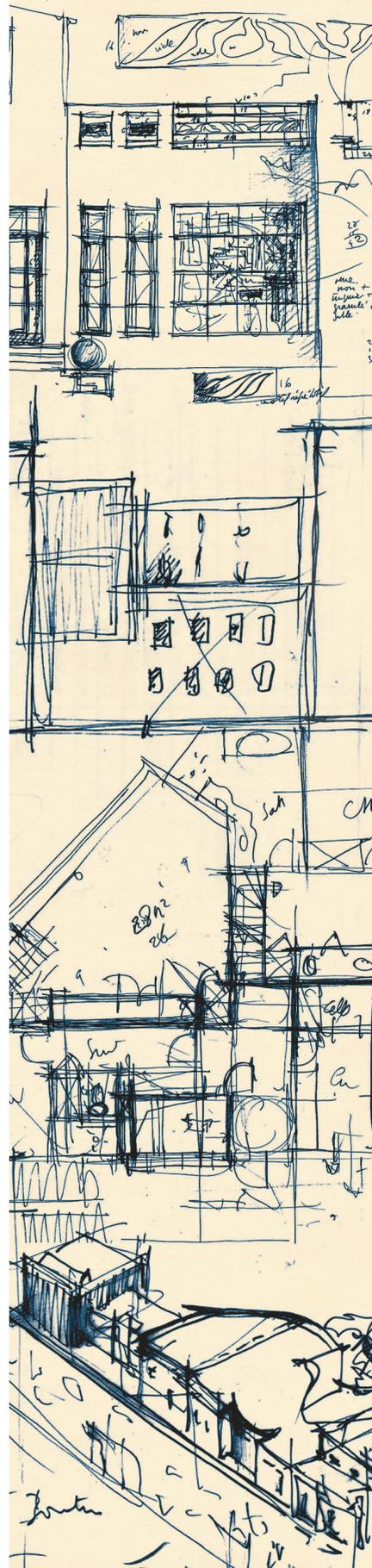


Michel Possompès

LA FABRICATION DU PROJET

Méthode destinée
aux étudiants
des écoles d'architecture

EYROLLES



LA FABRICATION DU PROJET

Méthode destinée aux étudiants des écoles d'architecture

Le cursus des études d'architecture en France comprend un enseignement fort, celui du projet. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir les notions théoriques et pratiques qui leur permettront de témoigner de leurs aptitudes à concevoir une opération d'architecture puis, en fin d'études, de présenter et de défendre ce projet devant un jury pluridisciplinaire.

Pour préparer et réussir cet exercice imposé, commun aux vingt ENSA (ainsi qu'à l'ESA et à l'INSA de Strasbourg), il n'existait encore aucun livre spécialement adapté.

L'auteur – qui a réuni dans ce manuel les bases techniques, réglementaires et culturelles

indispensables à l'entrée dans les métiers de l'architecture – souhaite mettre les futurs diplômés sur la voie en élargissant l'intégration professionnelle au-delà du seul champ des agences d'architecture. Il entend tout particulièrement initier le projeteur à l'exercice de la recherche conceptuelle en lui faisant prendre conscience des ressources de son sujet : ce sont elles qui feront émerger la dynamique de la fabrication du projet.

On pourra aussi mesurer dans l'ouvrage les valeurs que l'architecture doit soutenir, dans le respect de tous, face aux nouvelles obligations telles que le développement durable ou le renouveau urbain.

Sommaire : Qu'est-ce que le projet – Les connaissances de base – Les objectifs et les contraintes – Les forces qui sous-tendent un projet – Trucs, recettes et secrets – Comment s'organiser dans son travail.

Architecte DPLG, **Michel Possompès** enseigne notamment à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais. Au sein de sa propre agence (à Paris, dans le quartier Montparnasse), il exerce sa spécialité – logement neuf et réhabilitation, habitat social et luxe – conjuguant ces deux approches dans une même réflexion à laquelle le théâtre, auquel il aime faire référence, ajoute une force vitale d'inspiration.

LA FABRICATION DU PROJET

Michel Possompès

LA FABRICATION DU PROJET

Méthode destinée aux étudiants
des écoles d'architecture

EYROLLES



ÉDITIONS EYROLLES
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Sauf mention contraire, les dessins et documents reproduits dans l'ouvrage sont issus des études et projets de l'agence d'architecture de l'auteur, la société Fondamental, Dominique Parnet et Michel Possompès Architectes DPLG.

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC)
20, rue des Grands-Augustins – 75006 PARIS

© Groupe Eyrolles, 2013
ISBN 978-2-212-13683-8

SOMMAIRE

PRÉFACES, *19*

POURQUOI CE LIVRE, *25*

INTRODUCTION, *27*

1. PROJET ! QUEL PROJET ?

PROJET D'ÉCOLE ET PROJET PROFESSIONNEL, *31*

2. A, B, C...

ACQUIS, BASES, CONNAISSANCES, *49*

**3. LES FORCES QUI SOUS-TENDENT LE PROJET,
DES AXES DE RÉFLEXION, *173***

**4. QUATRE PAR QUATRE, DES RÉOLUTIONS CONCOMITANTES,
LE JEU CROISÉ DES RÉFLEXIONS, *227***

**5. LE PROCESSUS DE FABRICATION DU PROJET, LES ÉTAPES
ET LES PISTES DE TRAVAIL, *243***

6. ET POURQUOI PAS ?

À NE PAS NÉGLIGER, TRUCS, RECETTES ET SECRETS, *327*

**7. LE CORPS, LA PSYCHÉ, LA VIE,
LE PROJETEUR ET LE PROJET, *345***

CONCLUSION PLEINE D'ESPOIR, *353*

ÉPILOGUE SUR LE CŒUR, *357*

BIBLIOGRAPHIE, *365*

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACES, 19

L'imagination veille sur la matérialisation, par *Beate Schmitter*, 19

Architecte de la vie, par *Jean-Michel Ribes*, 21

Vous êtes embarqués, par *Jean Attali*, 23

AVANT-PROPOS, 25

Pourquoi ce livre, 25

INTRODUCTION, 27

1. PROJET ! QUEL PROJET ?

PROJET D'ÉCOLE ET PROJET PROFESSIONNEL, 31

Le projet professionnel, 32

Le sujet cherche un site, le site offre un sujet, 37

Le projet, une corrélation entre site et sujet, 37

Repérage, synopsis, action, 40

Le programme n'est pas un sujet de projet d'école, 40

Le site : territoire, édifice, trace ou paysage, 41

Tous les sujets sont permis et tous les projets sont possibles, 43

Mutation architecturale, matière et pensée, 44

Profession et école, comparatif des phases d'étude du projet, 46

2. A, B, C...

ACQUIS, BASES, CONNAISSANCES, 49

La maîtrise de la main, le dessin, 50

La main et la souris, l'échelle, la mesure et le recul, 52

De la nécessité du flou pour devenir précis, 53

Les éléments de l'architecture, 55

Les matériaux et leur épaisseur, 55

Escaliers, 57

Portes et fenêtres, 61

Les corps de métiers et le projet, 65

L'enchaînement des tâches et la description des ouvrages, 67

Langage et vocabulaire de l'architecture, 77

La représentation architecturale, et la composition, 78

Construction, structures, détails techniques, 80

La densité graphique et la « coloration », 82

Échelles et expressions progressives, 84

La qualité expressive du dessin au service de l'idée, 85

La couleur au service du projet architectural, 89

Les normes et règlements immuables, 90

Obligation de résultat, responsabilité et dimensions éthiques, 91

Les bases élémentaires suffisent, les textes sont là pour le reste, 92

Le règlement de sécurité contre l'incendie, 100

L'accessibilité des personnes handicapées,

la loi handicap et les risques chimiques, 134

Surfaces, garde-corps, règles de l'art, les sujets permanents, 142

Quelques données à propos des programmes récurrents, 151

Le développement durable dans le projet. L'ère
de la basse consommation. HQE, 165

3. LES FORCES QUI SOUS-TENDENT LE PROJET,

DES AXES DE RÉFLEXION, 173

La « reliance » au sol, l'architecture sise, le paysage, 174

La matière, greffe et liaisonnement, 178

La mutation urbaine et architecturale, additions et insertions, 181

Le projet partagé ou l'arrangement heureux, 184

Ne pas perdre de vue le programme, la construction et les matériaux, 192

Le mouvement et le cheminement, 196

L'espace dédié et l'appropriation des lieux, 197

L'accueil et le passage, 199

Les « oubliés » du logement, 201
 La leçon du théâtre, espaces inspirés, la vie, l'envie, 204
 Scénographie induite et dramaturgie des lieux, tensions d'espace, 206
 Itinéraires, suspense, espace non conclusif et « lieux entre », 206
 Le contexte. Contraintes maximales et forces exaltées, 212
 La salutaire résistance du bâti, 213
 Le changement de destination et les réglementations, 213
 La dérogation urbanistique, 214
 Le paradoxe et la jubilation, 218
 La contrainte génère l'idée juste, 219
 Maîtriser la norme et la réglementation pour s'en libérer, 220
 Laboratoire pour construire autrement
 et conscience environnementale, 221

4. QUATRE PAR QUATRE, DES RÉOLUTIONS CONCOMITANTES, LE JEU CROISÉ DES RÉFLEXIONS, 227

Conjuguer simultanément objectifs, enjeux,
 esthétique et contraintes, 228
 Définition et indéfinition architecturale, 230
 Le projet par quatre, comme un jeu des terminaisons, 230
 Les quatre mains plus une de l'architecture, 232
 Où commence l'architecture ?, 235
 Démarche fonctionnelle. L'espace programmé, 239
 Démarche sensible. L'espace poétique, psychique et « magnétique », 239
 Démarche humaniste. L'espace responsable et réglementaire, 240
 Démarche technique. L'espace performant et scientifique, 241
 L'idée pensée, dessinée, écrite, parlée, 243

5. LE PROCESSUS DE FABRICATION DU PROJET, LES ÉTAPES ET LES PISTES DE TRAVAIL, 243

Par où commence-t-on ? Comment fait-on ?
 Comment s'y prend-on ?, 244
 Stratégie de projet, orientations, démarche
 et communication ; le synopsis, 246
 Approche sensible du site, les ressentis, 248
 Approche savante, les études préalables, 249
 Les documents à disposition ou à rechercher, 250
 Les partenaires importants, 252
 Les services et organismes déterminants, 253

Recoupements entre documents et mode d'emploi, 258
La collecte des informations nécessaires, la réalisation
du diagnostic et l'expertise, 261
Valeurs immatérielles et valeurs matérielles de conservation ;
les ressources du site, 266
Le fonds de plan, 270
Hypothèses de travail, votre façon d'appréhender le contexte,
votre attitude, 278
Hiérarchie des espaces, des volumes et dominantes, 281
Les possibles du projet ; traduction spatiale
et structurelle du programme, 284
Hypothèses de transformation dans la mutation architecturale :
motifs et évidences, 286
Acquérir l'instinct volumétrique et celui de l'organisation
des espaces, 293
Genèse du parti architectural, naissance du plan, 301
La gymnastique du gribouillage et la saturation du papier, 303
Répétition du brouillonage jusqu'à l'équilibre, la respiration
et la justesse, 305
De l'esquisse au projet, 309
Corriger les plans par le contrôle réglementaire : reprendre le dessin
et ainsi de suite, 315
Conduire cet aller-retour jusqu'à la définition graphique, 318
Composition, rendu, charte graphique et chromatique,
perspectives, maquettes, 319
Le projet se dessine, mais s'écrit et se parle aussi, 323
Convaincre, expliquer, séduire, capter l'attention, 325

6. ET POURQUOI PAS ?

À NE PAS NÉGLIGER, TRUCS, RECETTES ET SECRETS, 327

La métaphore, 328
Inspiration et références artistiques, 329
Citations, ambiances et atmosphères, 330
Des notes... se faire son synopsis secret, 331
Profiter des temps « suspendus », 332
L'idée sur un ticket de métro, 333
Le dessin sur la nappe en papier, 334
Oser l'humour et la désobéissance, 334
Vivre et « jouer » son plan, 337

Un exercice : faire le plan du « plan » de certaines séquences de films, 338
Le mobilier et le plan électrique de la maison, 338
La recherche d'un tracé régulateur, 341
Répéter oralement son projet du début jusqu'à la fin, 342
Diction et expression corporelle, 343

7. LE CORPS, LA PSYCHÉ, LA VIE,

LE PROJETEUR ET LE PROJET, 345

Les bons gestes du travail, 346

La part du psychique et du physique dans le travail, 348

Inscrire le projet dans sa vie, sans débordements, 348

S'organiser et respecter les plages propices au travail, 349

L'obsession du projet, la santé, le plaisir, 350

Les erreurs à ne pas commettre, les conseils à ne pas suivre, 351

Les secrets qu'on chérit et l'art de ne pas trahir sa personnalité
dans le projet d'architecture, 352

CONCLUSION, PLEINE D'ESPOIR, 353

ÉPILOGUE, SUR LE CŒUR, 357

BIBLIOGRAPHIE, 365

Je dédie ce livre aux étudiantes et aux étudiants que j'ai connus, que j'ai guidés dans leurs projets, mais aussi à toutes celles et tous ceux que je n'ai pas rencontrés et que je ne croiserai jamais...

*Je voudrais dire,
tellement plus que des remerciements à Marie-Françoise
Le Foll-Possompès, qui a su m'expliquer ce que je pense, qui
m'a aidé à écrire ce livre comme jamais personne n'aurait
pu le faire...
une pensée si amicale pour Maryline Moge, étudiante
d'hier devenue jeune architecte, qui m'a offert son regard
pertinent et permis d'illustrer ces pages...
merci à mes ami(e)s, camarades ou confrères, dont j'ai
beaucoup appris et qui m'ont fait confiance depuis des
années, et plus particulièrement :
Jean Attali, Isabelle Chesneau, Christian Comiot, Robert
Leroy, Patrick Céleste...*

L'IMAGINATION

VEILLE SUR LA MATÉRIALISATION

Beate Schnitter
Dipl. Architektin BSA SIA ETH Zürich

« L'imagination est une grâce des dieux qui vaut, aux rares qui en sont dotés, d'inlassables coups de pied au derrière durant toute leur vie. »

Le Corbusier

L'architecture, comme tous les autres arts, sort de l'imagination, marquant le premier pas de la réalisation d'une œuvre. L'immatériel est son tremplin, vers une idée, vers une image. L'image se développe, parcourant maintes phases de matérialisation jusqu'aux plans d'exécution. Cette image originale doit rester vive, vraie, sincère et sa qualité rester fidèle aux principes de l'art. L'immatériel donc précède toujours la réalisation dans la matière jusqu'à l'achèvement de l'œuvre. Puis comment transmettre cette image future aux réalisateurs, au client pour approbation, aux autorités pour le permis de construire, aux entreprises pour l'exécution, c'est-à-dire la matérialisation définitive ? Malheureusement, ces acteurs ne savent pas tous lire des plans ; il faut donc expliquer chaque pas dans chaque phase du projet. Expliquer, argumenter, discuter, bien écouter et comprendre le client, connaître son point de vue, et aussi s'imposer soi-même. Patience, patience... L'imagination ne devra nullement souffrir des malentendus ou du manque de jugement.

La belle et étonnante surprise du résultat a raison des risques du projet. Il est bien nécessaire que l'architecte soit profondément orienté dans sa profession, soit ouvert aux changements de jour en jour, qu'il soit

en alerte et réagisse sans paniquer, qu'il garde sa responsabilité envers l'œuvre et l'entourage.

Michel Possompès garde cette responsabilité tout au long de son livre didactique sur l'architecture. Il insiste sur le précieux don de l'imagination. Il insiste sur l'atmosphère de l'œuvre et sait comment réaliser cela dans tout un maillage de procédures simultanées. Il insiste sur l'importance de la mesure en plan et en réalisation.

Lisez, observez, absorbez ce livre.

Il sort d'une attitude sincère, positive.

ARCHITECTE

DE LA VIE

Jean-Michel Ribes,
auteur, metteur en scène, directeur du Théâtre du Rond-Point

L'architecte construit ses rêves qui deviennent ceux de tous.

L'architecte donne envie de rêver aux autres architectes.

L'architecte réalise l'utopie en mêlant le beau, l'utile et l'audace.

L'architecte permet d'habiter avec bonheur la vie.

Michel Possompès est un architecte.

Je connais Michel Possompès depuis plus de vingt-cinq ans et j'ai pu apprécier de près comme de loin ses qualités d'architecte innovant, toujours conscient à la fois des contraintes dues à l'urbanisme et du bien-être de ceux qui doivent vivre dans les habitations qu'il crée.

J'ai admiré, en participant à des conférences qu'il m'avait demandé d'animer auprès de lui à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, combien son sens de la pédagogie proposant une lecture du monde toujours en éveil passionnait les étudiants à qui il s'adressait.

VOUS ÊTES
EMBARQUÉS

Jean Attali,
philosophe, professeur à l'Ensa Paris-Malaquais

« Vous les étudiantes et les étudiants... », c'est ainsi que parle et écrit Michel Possompès, architecte, tout à la fois instructeur et inspirateur. Le « vous », toujours. Le respect, bien sûr, la politesse... mais surtout l'adresse : l'architecte adresse son propos, ses pensées, son expérience, à l'image de l'architecture elle-même – qui n'est pas la forme mais qui donne forme. L'architecture s'adresse à l'autre : à d'autres formes, à d'autres savoirs, à d'autres habitus. C'est le paradoxe, et la source de doutes et d'interrogations : l'architecture ne devient elle-même que par destination. Si grand que soit son art, si assurée que soit l'expérience qu'elle requiert pour dominer l'étendue de son champ, l'architecture n'existe que parce qu'elle est adressée, et avec quel soin, quelle rigueur et quelle responsabilité, à celles et ceux qui l'habitent, l'utilisent, la visitent, l'admirent ou même l'ignorent. Et cette adresse est destinée d'abord, par provision, par préséance et anticipation, à celles et ceux qui la conçoivent, la construisent. Telle est peut-être la clé d'une interrogation de prime abord incompréhensible, qui régulièrement vient inquiéter celles et ceux qui enseignent le projet : l'architecture, dont les enseignements se sont poursuivis depuis des siècles à travers traités savants, pratiques d'ateliers, académies et écoles ; l'architecture, dont l'histoire technique, stylistique, typologique et symbolique est si remarquable, attestée par d'innombrables édifices et par d'immenses archives de plans, de dessins, de cours et de théories ; elle – l'architecture – ne cesse de douter d'elle-même, et de se demander à quel point elle existe dans le concert des disciplines. L'architecture persiste à se demander si elle a droit de cité.

C'est pourquoi il entre dans son enseignement une dimension qui paraît initiatique, c'est-à-dire irréductible à l'inculcation pure et simple : le problème de la transmission de la connaissance et des pratiques de la conception architecturale n'admet pas de solution didactique pure. Y suppléent l'initiation au projet et l'accompagnement indispensable de l'expérience acquise en agence et sur les chantiers. Or, cette expérience ne peut se nourrir seulement d'elle-même, elle doit rester ouverte à tous les vents de la science et de l'art ; à toutes les inspirations sociales de la valeur et du sens ; à toutes les incitations et à toutes les prescriptions de la norme et de son interprétation, de l'usage et de sa transformation. Le programme de l'architecture est sans limites, semble-t-il. Pour cette raison, son enseignement, qui ne peut s'appuyer que sur une patiente accumulation de savoirs partiels, d'entraînements fragmentaires, de focalisations successives, reçoit la plus précieuse des aides dès lors qu'un praticien au long cours prend le parti de livrer un peu de la sagesse acquise. En apparence, il n'est question que de dimensions, de distributions, de détails, décrits et définis tout au long d'une rigoureuse concaténation des tâches ; en vérité, il s'agit d'un étonnant solfège... ou bien du vocabulaire et de la syntaxe d'une écriture et d'une exécution dans le plus enthousiasmant et le plus collectif des arts. Oui, l'architecture s'enseigne, et de toutes sortes de façons. Mais rien ne lui est plus nécessaire que la leçon offerte par celles et ceux qui la font, carnet en main, pourrait-on dire, et dans le dialogue attentif où l'on s'essaie à démêler l'incertain et le probable ; l'illimité et la mesure ; le dessin flou et la résolution précise ; le paysage immense et sa partie habitable : dans le projet, à chaque étudiante, à chaque étudiant, l'architecte dit : « Vous êtes embarqué(e) ».

POURQUOI

CE LIVRE

Comment s'y prend-on ? Comment fait-on ? Par où commence-t-on ? Trac, page blanche, vide ! Désinhiber, ôter les complexes, défaire les paralysies, supprimer les blocages, tous ces empêchements faute de savoir ! Quel est le premier geste ? Quelle est la première action ? Dans quel ordre ? Voilà les questions que beaucoup d'étudiants ne savent pas se poser correctement pour entreprendre un projet. J'ai conçu mon rôle d'enseignant comme celui d'un guide architecte, passeur d'un savoir. Faire comprendre aux étudiants une méthode de projet est une chose, mais leur apprendre le langage du dessin d'architecture que représentera ce projet en est une autre. Et après avoir donné les cours que j'imaginai être des rappels, les étudiants me confient très souvent cela : « Comment se fait-il qu'on ne nous ait pas dit ou appris tout cela avant, durant toutes ces années ? » ou « c'est la première fois que nous en entendons parler... » Or, il s'agit des bases essentielles de la représentation, de la réglementation, il s'agit de rudiments d'urbanisme, de dimensionnements des matériaux, éléments et ouvrages, de règles de l'art, etc. Ces phrases que j'entends si souvent prononcées avec une interrogation quasi désespérée, lorsqu'en master, encadrant leur projet de fin d'études, c'est-à-dire leur diplôme, je m'attèle à combler tant de lacunes en transmettant inlassablement ces connaissances préalables à la démarche et à la conception architecturale, ces outils nécessaires à cette fabrication du projet... Ces phrases m'ont décidé à tenter et oser ce livre.

Ce sont tous ces conseils que j'ai voulu réunir ici. C'est un précis ou un manuel, un guide ou une méthode. Je l'ai voulu comme un voyage appro-

fondi dans le processus de construction du projet, dans son élaboration, comme l'apprentissage de la conception architecturale ; voyage au centre de la question, dans les tripes du projet quoi ! J'ai voulu ne jamais oublier la présence de la main, ni celle de la matière, qui transformée, deviendra substance d'architecture. Voilà pourquoi j'ai choisi ce titre : la fabrication du projet.

J'ai écrit tout cela sans prétendre nullement détenir la vérité du travail d'architecture, conscient que d'autres peuvent fort bien penser autrement l'enseignement du projet. Beaucoup me le reprocheront, y verront du vieillot ou même du ringard. Cela m'est égal ! Ces pages sont destinées aux étudiants, jeunes femmes et hommes, qui pourront y trouver une aide, comme je peux la leur offrir chaque fois que je me trouve à leurs côtés.

INTRODUCTION

C'est à vous étudiants en architecture, architectes de tout à l'heure, que je m'adresse ici.

Afin de vous présenter ce livre, je dirai simplement que j'ai cherché, dans ces chapitres, à mettre en relation les différents registres de l'apprentissage du projet, et pour lesquels je sais, pour vous avoir encadrés pendant bien des années, que vous avez besoin d'un guide. C'est l'ambition de ce manuel qui cherche à explorer ces pratiques que j'ai regroupées en quatre : la méthode de projet, la démarche architecturale, la représentation du projet et la communication du projet. Je les conçois tels quatre niveaux interactifs. Ces niveaux sont profondément imbriqués entre eux et il me paraît difficile d'en isoler un pour le décrire sans avoir recours aux autres. Ils sont tellement interactifs que l'expérience nous prouve que c'est souvent grâce à l'un que l'autre va pouvoir s'exercer.

Prenons un exemple : comme je tiens à l'expliquer, « le synopsis » que je vous conseille de composer dès le départ de l'étude à la façon d'un manifeste personnel ou d'une feuille de route intime qui ne vous quitte pas, va vous permettre, dans un plan structuré, de mettre en place votre méthode ; mais aussi, dans une répétition orale à laquelle vous vous astreindrez et qui s'étoffera au fur et à mesure de l'avancement de votre projet, ce synopsis viendra, par l'intonation naturelle, mettre l'accent sur tel ou tel point, telle dominante, ou telle insuffisance ; ce constat pourra ainsi influencer la définition graphique de la représentation ou encore vous suggérer un retour vers l'idée initiale et vous conduire à

faire appel aux forces d'inspiration. Cet exercice vous permettra donc de rectifier et de mieux assurer la démarche architecturale.

Je n'ai pas voulu faire de ces quatre niveaux des chapitres séparés, mais j'ai plutôt désiré assembler par chapitres les points qui me paraissent constituer les outils de la fabrication du projet.

La méthode de projet constitue l'essentiel de ces pages, c'est cette fameuse fabrication qui exige une organisation et un plan d'avancement. La démarche architecturale, elle, est à mon sens l'esprit de ladite méthode ou le moyen d'alimenter cette méthode pour parvenir à la traduction architecturale, formelle, spatiale de l'idée qui doit être mise en projet. Quant à la représentation de ce projet, je ne ferai ici que la relater chaque fois que j'en éprouverai le besoin, mais sans en définir les modalités, non seulement parce que de nombreux et excellents livres sont publiés sur le sujet, mais aussi parce que je reste convaincu que ce domaine est en parfaite mutation et qu'il vous appartient même d'en inventer de nouvelles façons. Enfin, pour ce qui est de la communication, qui inclut bien évidemment cette représentation, je chercherai à vous convaincre de l'importance et de la valeur du mode oral de la présentation d'un projet, non seulement pour le communiquer, mais aussi pour en permettre l'avancement dans cette méthode de fabrication que je vous propose.

J'aimerais insister sur un point précis qui m'anime dans toutes les corrections de projet et qui est pour moi, sans aucun doute, le point crucial de la fabrication du projet. Il s'agit de ce moment où toutes les informations nécessaires ayant été recueillies à propos de votre sujet, de votre site ou de votre programme, et où toute votre étude préalable étant aboutie dans une analyse rigoureuse au service de l'idée, ce moment où tout doit basculer dans l'architecture. L'aventure commence ; votre plaisir s'installe.

Chaque projet est une aventure.

J'ai voulu rendre ici ce mouvement, cette dynamique, cette dramaturgie oserais-je dire, qu'est le déroulement de la fabrication du projet. C'est une action, et cette action a besoin d'un moteur.

C'est pourquoi mon propos va mélanger les niveaux d'étude du projet, comme les phases d'avancement. Encore une fois, tous ces moments du travail font appel à tant de ressorts, à tant de sources, que je réaffirme cette nature fusionnelle de la fabrication du projet.

Pour me concentrer sur cette aventure, j'ai volontairement refusé de suivre l'exemple d'un projet précis, mais au contraire de faire appel à des exemples

variés pour débusquer les analogies des études correspondantes. Je vais ainsi me promener entre une construction neuve et une réhabilitation, entre une requalification urbaine et une reconversion d'édifice. La mutation architecturale urbaine et paysagère sera un support important. Je m'appuierai très souvent sur l'architecture domestique pour développer mes idées ; et vous l'imaginez bien, tant cette question de l'habitat reste votre mission majeure d'architectes de tout à l'heure. Enfin, pour balayer les champs de réflexion auxquels vous devez faire face, j'illustrerai mes propos en alternant projets d'ampleur et projets plus modestes, tout en restant dans une dimension mesurée.

Les dessins présentés dans ce livre sont tous issus sans exception des travaux de mon agence. Ils sont relatifs à des projets de logement très divers dans différentes phases d'avancement. Il y a, d'une part, un aménagement urbain en banlieue parisienne comprenant des constructions neuves et des transformations de bâtiments de typologies diverses dont des friches d'activités, le tout pour un ensemble résidentiel locatif social et en accession à la propriété ; il y a, d'autre part, la construction d'un immeuble parisien de logements sociaux ; il y a aussi la construction d'un hôtel particulier ; il y a enfin le réaménagement d'appartements divers à Paris. La reproduction de ces éléments graphiques a pour but de seconder les explications que je tiens à vous développer, et c'est intentionnellement que je n'ai pas commenté ces dessins dans leur représentation programmatique, pour mieux concentrer le propos sur le façonnage de l'idée qui avance conformément au chemin que vous vous êtes tracé.

1

PROJET ! QUEL PROJET ?

PROJET D'ÉCOLE ET PROJET PROFESSIONNEL

Il m'est apparu essentiel pour clarifier vos idées de définir ce qu'est un projet d'école, et pour cela, de le comparer au projet professionnel, lequel s'inscrit dans une pratique opérationnelle très précise, règlementée et codée.

Ce projet réel a pour objet de définir une architecture qui sera la transformation d'un site, qu'il s'agisse d'un territoire libre ou d'un édifice existant à transformer. Cet objectif répond à des besoins, et le projet sera conduit jusqu'à sa réalisation concrète, sa livraison et son utilisation.

Vous, étudiants, vous devez mener des projets, qu'ils vous soient imposés ou librement choisis, jusqu'à la meilleure représentation possible que vous commenterez devant un jury d'évaluation ; et vous en resterez là ; votre travail ne sera pas livré à la réalité, ni économique, ni constructive, même si vous avez voulu en tenir compte.

Mais ce n'est pas pour autant que pouvez ignorer l'ensemble des connaissances, des moyens d'expression, des règles et des obligations responsables qui font le sens de notre métier. Et cela, quelle que soit votre intention, si animée qu'elle soit d'imagination créative, et même, par volonté manifeste, de propositions utopiques.

Car après tout, votre projet d'école est censé vous apprendre le projet d'architecture de votre futur métier. Et de toute façon, même si la démarche diffère de l'un à l'autre dans son déroulement, elle reste essentiellement la même dans les secrets de la « fabrication du projet ». Et je vous avouerai aussi que mieux vous saurez mener vos projets avec les exigences de votre école d'architecture, mieux vous saurez plus tard vous jouer des péripéties de

la réalité sans les laisser altérer vos idées. Cet exercice de réflexion critique qui vous est proposé dans vos études est un privilège trop souvent ignoré dans notre pratique professionnelle. Je dirai, en effet, que bon nombre d'architectes gagneraient à retrouver dans leur agence les méthodes de l'école. De la même façon, vous étudiants, gagnerez toujours à prendre conscience des réalités de la construction.

Le projet professionnel

L'éternel quatuor : maître d'ouvrage et budget, site et programme

Dans la réalité, il faut la conjonction de ce quatuor de conditions pour qu'ait lieu un projet. Laquelle d'entre elles initie-t-elle les autres ? C'est très variable, et des scénarios multiples peuvent se présenter. Politique municipale, renouveau urbain, opportunité foncière, édifice vacant, autant de possibilités pour permettre de mettre en œuvre un programme ou tout simplement de trouver une nouvelle destination pour un bâtiment à conserver. Le maître d'ouvrage ou constructeur peut être une personne morale ou une personne physique. Dans le premier cas, il peut s'agir, soit d'un établissement ou d'un organisme public, soit d'une société privée, un promoteur par exemple. Dans le second cas, le constructeur est tout simplement un particulier.

De la même façon, le budget peut avoir de multiples provenances, chaque catégorie de maîtrise d'ouvrage s'inscrivant dans une mission constructive bien précise, et chaque registre de programme représentant un processus type de financement.

Le site est bien entendu soit une parcelle libre, soit un bâtiment existant conservé à modifier.

Le programme, lui, est issu d'une nécessité relevant des politiques de la ville ou du renouveau urbain local. Selon sa nature et les opportunités, soit il justifiera une construction neuve, soit il s'installera dans l'édifice à reconverter. Inversement, l'édifice libre à réinvestir pourra initier, et cela en fonction de sa constitution et de sa structure, une programmation spécifique. Laquelle devra, par un certain nombre d'obligations et de performances, satisfaire les conditions d'un financement précis, lui-même répondant à tout un ensemble de prescriptions municipales, régionales ou nationales.

Lorsque tout est en place, que ces quatre clés du projet sont en concordance, le maître d'ouvrage se livre à une consultation d'architectes. Cette mise en concurrence peut se faire sous diverses formes selon que la maî-

trise d'ouvrage est publique ou privée, selon le montant prévisionnel des honoraires et selon les modalités – appels d'offres, concours restreints ou sur invitation, concours ouverts avec parution officielle, etc. Vous avez tous connu ces circonstances au cours de vos stages d'agence.

La mise en concurrence

Un appel d'offres est une consultation légère exigeant sous une forme de rendu, souvent limité à une ou deux feuilles A3, une note d'intention définissant la façon dont on appréhende le sujet, et accompagnée d'une proposition de rémunération. Inutile de dire que cette dernière a souvent le dernier mot et vaut, hélas, critère prioritaire.

Un concours, vous le savez, est un investissement beaucoup plus important et très variable, pouvant aller jusqu'à une représentation aboutie, où images 3D et maquettes seront de mise.

Enfin, dans le cas d'un client particulier, la mise en concurrence est courante tout comme, selon les rapports relationnels entre constructeur et architecte, la consultation de gré à gré.

Mais voilà bien en tout cas que dans la réalité professionnelle se profile le premier type de projet, l'esquisse de concours, le projet qui doit par sa pertinence, ses qualités diverses et parfois son courage, retenir les faveurs d'un jury censé être objectif et intègre. Ce projet, certes, n'est pas très éloigné de votre projet d'école.

L'architecte lauréat ou l'agence retenue va recevoir un contrat d'architecte ou marché de maîtrise d'œuvre. Cette pièce importante est constituée de plusieurs parties définissant les obligations diverses de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. La plupart du temps, et selon l'importance du projet, l'architecte est accompagné de ses partenaires ingénieurs – structure, génie climatique, électricité, géotechnique, acoustique, etc. Ceux-ci, sont soit liés à l'architecte dans le contrat de façon cocontractante, soit restent ses sous-traitants.

De son côté, le maître d'ouvrage s'entoure de partenaires obligatoires : un bureau de contrôle qui fera appliquer les normes, les règles, toutes les obligations contenues dans les DTU (documents techniques unifiés) eux-mêmes regroupés dans le REEF (répertoire des éléments et ensembles fabriqués) ; un coordonnateur SPS (sécurité et protection de l'hygiène et de la santé) qui surveillera la conduite des travaux et les conditions de travail des compagnons. Cette mission très essentielle, arrivée trop tardivement dans l'univers du bâtiment et stupidement longtemps méprisée par les architectes, est extrêmement sévèrement surveillée par l'inspection du

travail et la caisse d'assurance maladie locale. Le maître d'ouvrage pourra également, selon les besoins, faire appel à des assistances à la maîtrise d'ouvrage telles que assistance pour la démarche environnementale, ou risque chimiques particuliers, etc.

Le projet retenu dans la compétition risque fort d'être ramené à la raison sévère des réalités et contraintes et va devenir, après des contorsions diverses et variées, l'esquisse d'avant-projet qui emportera l'adhésion de tous les partenaires constructeurs.

Les autorisations administratives

L'agence d'architecture et ses partenaires vont alors conduire le projet vers ses autorisations administratives. À partir de là se profilera pour eux un parcours du combattant parfois insensé et qui pourra nécessiter de remanier le projet un nombre incalculable de fois, pour des raisons souvent futiles, presque toujours administratives et dont on est informé trop tard. Les organismes décisionnaires ne sont jamais coordonnés, s'attendent mutuellement pour valider des avis déconnectés. Il faut plus d'un an à Paris pour obtenir l'avis favorable d'une demande de permis de construire d'un petit immeuble de moins de dix logements. Mairie de Paris, service des architectes voyers, direction de l'habitation et du logement, SDAP (service départemental de l'architecture et du patrimoine), plus connu sous le nom d'architecte des bâtiments de France, PSMV (plans divers de sauvegarde et de mise en valeur), commissions diverses et notamment commission du Vieux Paris, laboratoire de la préfecture de police et architecte responsable de la protection du public, brigade des sapeurs-pompiers, services concessionnaires multiples (égouts, service des eaux, EDF, GDF, France-Telecom, etc.), inspection générale des Carrières et parfois les services archéologiques. Nous sortons souvent, chers étudiants, exsangues, parfois même ruinés, de cette aventure néanmoins palpitante.

Mais le meilleur n'a pas encore eu lieu ! Tout permis de construire peut faire l'objet d'un recours pendant les deux mois qui suivent l'obtention de son avis favorable. Ce recours des tiers démarre à la date constatée par un huissier de justice de l'affichage obligatoire d'un panneau comportant les renseignements principaux de l'arrêté de permis de construire. Tout citoyen peut y faire opposition devant un tribunal administratif ou civil : un tel aura repéré grâce à son avocat une anomalie au dossier ; un autre ne verra plus les arbres du jardin voisin ; un troisième ne recevra plus le soleil. Particuliers ou associations s'organisent, et le recours tombe immanquablement la veille de la date d'échéance des deux mois réglementaires de cette possibilité

démocratique. Et patatras... Combien de temps faudra-t-il attendre pour que se concluent les inextricables négociations ? On ne le sait jamais ! Toujours est-il que nous voilà, le jour d'un permis de construire « purgé de tout recours », en possession d'un projet qui se nomme selon les cas – chaque maître d'ouvrage ayant ses manies – APS (avant-projet sommaire) ou APD (avant-projet détaillé). Le second diffère du premier par une définition plus aboutie des ouvrages, et surtout décrite et chiffrée. L'échelle de représentation n'excède pas, en général, le 1/100.

Le parcours du combattant

La suite, vous l'imaginez. Chaque phase étant validée, elle entraîne la suivante, et la suivante dans la réalité professionnelle se nomme projet. Une ambiguïté s'installe. Autrefois, on appelait cette étape plans d'exécution. En vérité, il s'agit bien des plans d'exécution qui seront livrés aux entreprises, mais sans la définition des spécifications techniques détaillées. L'échelle de représentation est le 1/50. Les plans des ouvrages, coupes et élévations sont accompagnés des détails nécessaires et, bien évidemment, de l'ensemble des pièces écrites dont la principale est le CCTP (cahier des clauses techniques particulières). Ce dossier de projet est constitué de plusieurs parties : le dossier des existants le cas échéant, le dossier de l'état projeté, le dossier de plans techniques et les pièces annexes comme le rapport de sondage de sol ou encore les « attendus » de l'arrêté de permis de construire, c'est-à-dire les obligations ou prescriptions stipulées dans ce texte.

Ce projet va devenir DCE (dossier de consultation des entreprises), et après les conclusions de l'appel d'offres et les négociations avec l'entreprise ou les entreprises retenues, ce DCE va devenir dossier marché. Et ce marché sera passé, soit en entreprise générale tous corps d'état, soit en entreprises séparées, soit encore en groupement d'entreprises réunies par un mandataire commun. C'est un document de nature commerciale qui lie le maître d'ouvrage et les entreprises.

Le chantier

Le chantier va démarrer selon des modalités précises. Et souvent l'insertion urbaine d'un chantier soulève des questions très complexes. D'où, tel que je vous le décris dans mon chapitre sur le compromis, l'intérêt que soit désigné à l'avance, par le tribunal, un expert qui procèdera à un référé préventif préalable aux travaux, se rendant lors d'une visite contradictoire « sachant » de toutes les caractéristiques des lieux avoisinants afin d'étouffer les velléités naissantes. Au cours de ce chantier, la mission de l'architecte est très